

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale  
Du 12 novembre 2024  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2024/10**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 12  
votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 novembre à 19 heures,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le 5 novembre 2024, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente  
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, Mme Ghislaine CLEMENT, Marie-José DASSONVILLE M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX, Mme Chimina NEGLOKPE, Mme Bernadette VOOGSGERD

Absents : M. Jean DECROIX,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MARS 2024**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15.

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

**APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 26 mars 2024.

Absents à la séance du 26 mars 2024, ne prennent pas part au vote : Carole BERGER JACOB, Ghislaine CLEMENT et Marie-Hélène GOIX.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.



Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS

Philippe AUDEBERT